

JOSEPH NYE

Professeur émérite, Center for Public Leadership, Harvard Kennedy School

Nicolas Barré, directeur de la rédaction, Les Echos

Thank you, Ben. Joseph Nye, I would love to ask you Ben's question, whether you changed your behaviour or whether you do not care, because you have nothing to hide. However, more seriously perhaps, can you tell us in what sense big data is changing American power, is it also harming transatlantic relations as we maybe have seen?

Joseph Nye, professeur émérite, Center for Public Leadership, Harvard Kennedy School

En me faisant passer en dernier, vous m'avez facilité la tâche. En effet la moitié de ce que je m'apprêtais à dire a déjà été dit, je ne reviendrai donc pas dessus. Je vais essayer toutefois d'aborder quelques questions de politique, en laissant de côté l'aspect économique. Je vais partir de la question de base : « Qu'entend-on par big data ? ». Cette session est consacrée au big data, mais personne n'a expliqué de quoi il s'agit. S'agit-il d'un téraoctet ? Ou bien d'un pétaoctet ? Définir le big data n'est pas chose aisée car c'est un concept relatif. Le big data désigne des quantités de données tellement grandes qu'il est difficile de les traiter par des moyens normaux. Pour aller à l'essentiel, le big data est un produit de la loi de Moore. Sachant que la puissance de calcul double tous les 18 mois, il n'est guère étonnant que nos mœurs sociales, nos normes sociales et nos lois, qui imposaient des limites à ce sujet par le passé, n'aient pas suivi le rythme de l'augmentation de la capacité d'analyse. Nous sommes là face à quelque chose de nouveau et nous ne savons pas comment l'appréhender.

Je pense sincèrement que cette focalisation sur Snowden est quelque peu surfaite. Nous aurions eu ce problème, que Snowden ait ou non existé. Viktor Mayer-Schönberger a écrit un livre passionnant sur le big data. Il y explique que le big data a ceci d'intéressant qu'il transforme radicalement ce que nous considérons comme la méthode scientifique normale. Plus besoin de formuler une hypothèse et de la tester en accumulant beaucoup de données, qui peuvent être en très grand nombre. Aujourd'hui, la puissance de calcul est telle qu'elle permet de revenir à un raisonnement purement inductif. Vous vous contentez d'analyser une masse de données et vous voyez les modèles qui se dégagent. Cela ne veut pas dire que vous comprenez le lien de causalité, mais cela a d'énormes implications sociales lorsqu'on inverse ce que l'on considère comme la méthode scientifique normale. Là encore, ce serait arrivé, que Snowden ait ou non existé.

Le point intéressant ici est que le big data comporte des aspects positifs et négatifs. M. Salvador a évoqué certains aspects positifs. Lorsque vous regardez le schéma des recherches Google pour la grippe, vous pouvez voir exactement où l'épidémie de grippe se propage ; plus besoin d'attendre que les cabinets médicaux locaux signalent les cas de patients venus consulter pour la grippe. Il vous suffit de regarder le nombre de personnes qui googlisent la grippe, cela vous indique exactement la répartition. Mais cela ne vous indique pas le lien de causalité. Il se peut que beaucoup de ces personnes fassent cette recherche sur Google parce que leur cousin a la grippe en Corée, mais peu importe ; le mécanisme fonctionne comme une pure induction. Cependant, si vous pouvez procéder de la sorte pour la grippe, pourquoi ne pas le faire aussi pour le crime ? La tentation est grande en effet de regarder les profils et de voir où se situent les risques de comportement criminel. C'est la même chose. Si vous pouvez dire où la grippe se propage, vous pouvez également dire où la vague de crime se propage. Et vous faites quoi après ? Est-ce que vous dites : « il y a 99 % de chances qu'un meurtre survienne ici, devons-nous ou non arrêter cette personne ? ». Cela a d'énormes implications pour les libertés civiles. Cela n'a rien à voir avec Snowden.

Cette nouvelle approche des choses basée non plus sur la déduction et le raisonnement causal normal, mais sur une pure corrélation et une induction simpliste, comporte des problèmes en soi. Certes, beaucoup ont en tête les dangers

de Big Brother, l'image orwellienne, mais je pense pour ma part que de nombreuses discussions de ce matin se rapportaient plutôt à ce qu'on pourrait appeler non pas Big Brother, mais « Little Cousins, the companies and others » (Les petits cousins, les entreprises et les autres...). Ce problème que je viens d'identifier n'a pas suscité beaucoup d'attention. Pour filer la métaphore, je dirais que c'est comme mettre un panoptique dans sa poche.

Qu'est-ce qu'un panoptique ? Jeremy Bentham disait qu'un panoptique permettait d'exercer une surveillance parfaite. Vous avez un gardien au milieu qui surveille les couloirs dans toutes les directions, de ce fait chaque prisonnier dans ce panoptique ignore s'il est ou non surveillé, et cela signifie qu'il doit adapter son comportement en conséquence. Le gardien peut être en train de regarder la télé ou son iPhone, pas à l'époque de Bentham bien entendu mais aujourd'hui. En fait, le panoptique était une méthode de contrôle social imaginé par Bentham bien avant qu'on ait entendu parler d'Edward Snowden ou du big data. Ce qui est intéressant, c'est que chacun de vous, je présume, a un panoptique dans sa poche. Nous sommes donc entrés dans un monde où, au lieu de nous inquiéter de Big Brother ou de Little Sister, nous avons mis un Little Cousin dans notre poche. A moins que vous n'ayez désactivé la localisation géographique sur votre téléphone, vous jouez un rôle dans ce jeu, contribuant ainsi au big data. Là encore, cela n'a rien à voir avec Snowden.

Fen Hampson a réalisé une enquête pour la Global Commission on Internet Governance présidée par Carl Bildt. Chang Dae-Whan et moi-même sommes membres de cette commission privée. L'enquête de Fen a révélé que les citoyens des démocraties éprouvent une grande angoisse face à la surveillance rendue possible par le big data. Ils craignent surtout d'être surveillés par les entreprises, plus encore que par les gouvernements. Pourtant, en matière de comportements, nous sommes confrontés aux types de paradoxes ou paradoxes apparents évoqués un peu plus tôt par Ben.

Je ferais cependant remarquer que certains de ces paradoxes, ceux ayant trait au gouvernement, ont un caractère profond et inhérent, et Ben n'y a pas prêté suffisamment attention. Il y a un compromis entre sécurité et liberté. Dans certaines situations, les citoyens qui ne sentent pas en sécurité sont prêts à renoncer à un peu de leur liberté. Cela n'a pas lieu d'être, mais en fait si vous regardez l'histoire américaine, les périodes où nous avons perdu le plus en termes de liberté civiles étaient des périodes de grande peur, sous la présidence de présidents libéraux. Abraham Lincoln a suspendu l'habeas corpus pendant la guerre civile. Franklin Roosevelt a injustement fait interner des citoyens américains d'origine japonaise au début de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, lorsque les citoyens d'une démocratie se retrouvent dans des conditions de grande peur, même les dirigeants libéraux peuvent juger nécessaire de prendre des mesures qui empiètent sur la vie privée, restreignent la liberté au nom de la sécurité. Ils réagissent non pas à leurs propres problèmes mais à une demande de la population. Je pense que cet aspect n'est pas pris en compte par les trois dilemmes identifiés par Ben.

Que peut-on faire à ce sujet ? Revenons au cas américain et rappelons-nous James Madison qui, lorsqu'on lui demandait « que faire face à un gouvernement trop fort ? », « comment surveiller ceux qui nous gouvernent ? », « comment se prémunir contre les dérives », répondait qu'il fallait diviser le pouvoir, instaurer des contrôles et des contre-pouvoirs. De mon point de vue, le problème avec la NSA ne réside pas simplement dans la collecte massive de données rendue possible par la loi de Moore ; non, le problème c'est que les processus de contrôle et de contre-pouvoir n'avaient pas suivi l'évolution technologique. Cela signifie que les institutions telles que le Foreign Intelligence Surveillance Court ou les comités de surveillance du Congrès n'avaient pas pris en compte ces nouvelles capacités. La NSA n'était pas une agence sans scrupules. Le problème c'est qu'elle disposait de nouvelles capacités absolument énormes et que les processus de contrôle n'avaient pas suivi.

Je ne suis pas d'accord avec Ben ; je pense qu'aux États-Unis au moins, des progrès ont été accomplis dans ce domaine. Prenons la commission de surveillance créée par Obama et penchons-nous sur les conclusions de ce comité d'examen et sur le discours d'Obama en janvier 2014 ; on peut constater quelques retours certes inadéquats et incomplets, mais quelques retours utiles vers ce que j'appellerais le gouvernement madisonien. La question n'est pas « est-ce que je succombe à la surveillance ? », « s'agit-il d'une situation purement libertaire ? », mais « comment puis-je créer des institutions de contre-pouvoir ? Par conséquent, au lieu d'avoir un pouvoir exécutif juge et partie, je veux d'autres contrôles et contre-pouvoirs. Ce qu'Obama a dit, et nous attendons que le Congrès vote cette loi, c'est que la NSA ne conservera plus les métadonnées des appels téléphoniques et des connexions internet, comme c'était le cas avant. Ces données resteront désormais entre les mains des compagnies de téléphonie et il faudra un mandat d'un

juge pour y accéder. Je pense qu'il s'agit là d'une mesure allant dans le bon sens puisqu'elle préserve les libertés civiles.

Obama a également annoncé des réformes du tribunal FISA, le tribunal secret chargé d'examiner ces requêtes, avec la création d'un bureau d'avocats chargé du respect de la vie privée qui interviendra lors des audiences à huis clos. Le représentant du pouvoir exécutif dira « Donnez-moi une garantie », mais il y aura également quelqu'un qui pourra porter la contradiction en disant « Ce n'est pas suffisant ; vous devez fournir plus de preuves pour que ce soit crédible ». Certaines réformes vont dans le bon sens et, quoi qu'on puisse dire de Snowden, je pense qu'il a contribué à secouer la démocratie américaine en lui faisant prendre conscience qu'il fallait faire plus pour préserver les libertés civiles en cette ère du big data, et adapter nos processus internes. Je ne suis donc pas d'accord avec Ben lorsqu'il dit que rien n'a été fait ou que rien ne va être fait. Certes, ce n'est pas suffisant ; je voudrais que plus de choses soient faites.

La question toutefois est la suivante : « Qu'en est-il sur le plan international ? » C'est une chose pour Obama de dire aux citoyens américains que le gouvernement ne se livrera pas à des écoutes s'il n'a pas la garantie que c'est absolument nécessaire. Qu'en est-il des citoyens étrangers ? Comment gérer cela ? Obama a dit dans son discours qu'il serait attentif au droit du respect à la vie privée des citoyens étrangers, mais il n'a pas dit pourquoi, et n'a même pas dit comment il allait s'y prendre. Fen Hampson a donné des pistes de réflexion, et je pense que l'une des approches possibles pourrait être le principe du traitement national. En d'autres termes, si un pays protège ses propres citoyens contre son propre gouvernement, avec des procédures judiciaires, avec une surveillance législative, etc., nous pourrions dire que nous traiterons les citoyens de ce pays différemment des citoyens de pays tels que la Russie et la Chine. Tout ce débat autour de Snowden a presque occulté le fait qu'en Russie ou en Chine, d'après ce que nous savons, il n'existe aucune procédure, aucun tribunal, aucun contrôle ou contre-pouvoir. Nous nous focalisons tous sur les démocraties, mais qu'en est-il des régimes non démocratiques où règne Big Brother ? Afin de protéger les libertés civiles des citoyens dans tous les pays, il faudrait envisager une procédure selon le principe de traitement national ou d'égalité de traitement comme c'est le cas dans le droit commercial.

De même, lorsque nous négocions des choses comme le PTCI, nous pouvons réfléchir au moyen d'harmoniser certaines mesures de précaution. Celles-ci pourraient inclure notamment les principes de transparence, l'interdiction de l'espionnage commercial, une pratique à laquelle les Américains ne s'adonnent pas, l'espionnage commercial étant à des fins privées contrairement à l'espionnage économique qui est général. On pourrait également instaurer des règles et procédures sur les limites de l'extraterritorialité. J'ai trouvé ces suggestions de Ben particulièrement pertinentes. Elles vont cependant être difficiles à mettre en place. Ceux d'entre vous qui ont entendu Pascal Lamy hier parler des négociations commerciales actuelles l'ont entendu dire qu'il est beaucoup plus facile de limiter le protectionnisme que d'harmoniser les mesures de précaution. La tâche risque fort de ne pas être aisée, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire.

Nous ne devons pas nous laisser aller à ce que je qualifierais de nouvel engouement pour la souveraineté des données. J'ai entendu un haut responsable allemand dire lors d'une réunion à Washington il y a six mois : « Nous devons contrôler l'Internet en Allemagne afin de pouvoir envoyer un e-mail de Francfort à Berlin sans être écoutés par la NSA ». Je pense que ces propos dénotent une mauvaise compréhension de l'Internet et de son fonctionnement. Vous pouvez envoyer un e-mail de Francfort à Berlin, mais certains paquets de données peuvent passer par Singapour, Séoul ou le Costa Rica, et penser qu'instaurer des règles pour la localisation des données va protéger les citoyens en Allemagne est un non-sens technologique. Mais c'est du bon protectionnisme. Si vous êtes un grand opérateur télécom allemand et voulez vous battre contre Google, vous pouvez l'utiliser dans vos slogans.

Au nom du protectionnisme, nous voyons se multiplier des approches fantaisistes de la protection des libertés civiles et je crois qu'il faut se poser la question suivante : comment mettre en œuvre les principes de précaution qui sont négociés sur le modèle de ceux décrits par Ben Scott, et éviter ces idées fantaisistes ? De telles idées ne sont pas de nature à garantir la sécurité et le respect de la vie privée des Allemands, en revanche elles vont permettre à certaines entreprises de se remplir les poches ! Je m'arrêterai ici.